

PROJET D'AMENAGEMENT D'UN PARC SUR LA COMMUNE DE SARROLA CARCOPINO

*Mairie de Sarrola Carcopino
Lieu-dit A-Torra
20167 Sarrola-Carcopino*

Evaluation des incidences Natura 2000



S.A.R.L. Endemys
Cabinet d'études et de conseils Environnement & Développement local
Espace Maria Julia 20218 Ponte Leccia (France, Corse)
Tel : +33(0)617 150 478
E-mail : moneglia@endemys.com
web: <http://www.endemys.com>

9 août 2021

CONTENU

I.	Introduction	3
II.	Présentation des sites Natura 2000 et du projet concerné	4
A.	Présentation du projet	4
1.	Description du projet.....	4
2.	Principes d'aménagement.....	16
3.	Gestion du chantier	16
4.	Calendrier prévisionnel du projet.....	18
B.	Présentation des sites Natura 2000 (source : INPN – Formulaire standards de données)	19
1.	Site Natura 2000 « FR9400619 – CAMPO DELL'ORO (AJACCIO) ».....	19
2.	Site natura 2000 « FR9402017 – GOLFED'AJACCIO ».....	25
3.	Site natura 2000 « FR9410096 – ILESSANGUINAIRES, GOLFE D'AJACCIO »	31
C.	Analyse de l'état de conservation du site Natura 2000 concerné.....	37
1.	Contexte générale dans lequel s'intègrent le site Natura 2000 et le projet	37
2.	Etat de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation des sites Natura 2000	45
D.	Analyse des incidences directes et indirectes, temporaires et permanentes du projet sur l'état de conservation du site	51
E.	Mesures pour supprimer ou réduire les incidences dommageables du projet sur l'état de conservation du site Natura 2000 et estimation des dépenses correspondantes	51
F.	Conclusion sur l'atteinte portée par le projet à l'état de conservation des sites	53
G.	Analyse des méthodes utilisées pour évaluer les incidences du projet sur l'état de conservation du site, mentionnant les difficultés éventuelles de nature technique ou scientifique rencontrées pour établir cette évaluation	53
III.	Bibliographie	54

Liste des figures et tableaux :

Figure 1.	Localisation des sites Natura 2000 Directive Habitats « FR9400619 – Campo dell'Oro (Ajaccio) »	20
Figure 2.	Localisation du site Natura 2000 Directive Habitats « FR9402017 – Golfe d'Ajaccio »	26
Figure 3.	Localisation du site Natura 2000 « FR9410096 – Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio »	32
Figure 4.	Localisation du projet SCAN 25.....	38
Figure 5.	Localisation du projet ORTHOPHOTO	39
Figure 6.	Zonages écologiques dans un rayon de 3 km.....	41
Figure 7.	Localisation des milieux aquatiques et humides.....	43
Figure 8.	Occupation du sol (Source : Corin Land Cover)	44
Tableau 1.	Liste des zonages écologiques dans un rayon de 3 km	40

I. INTRODUCTION

Le projet est situé hors périmètre Natura 2000. Les sites Natura 2000 les plus proches et susceptible d'être concernés par le projet sont :

- FR9400619 « CAMPO DELL'ORO (AJACCIO) »
- FR9402017 « GOLFE D'AJACCIO »
- FR9410096 « ILES SANGUINAIRES, GOLFE D'AJACCIO »

Le présent rapport constitue l'évaluation des incidences Natura 2000.

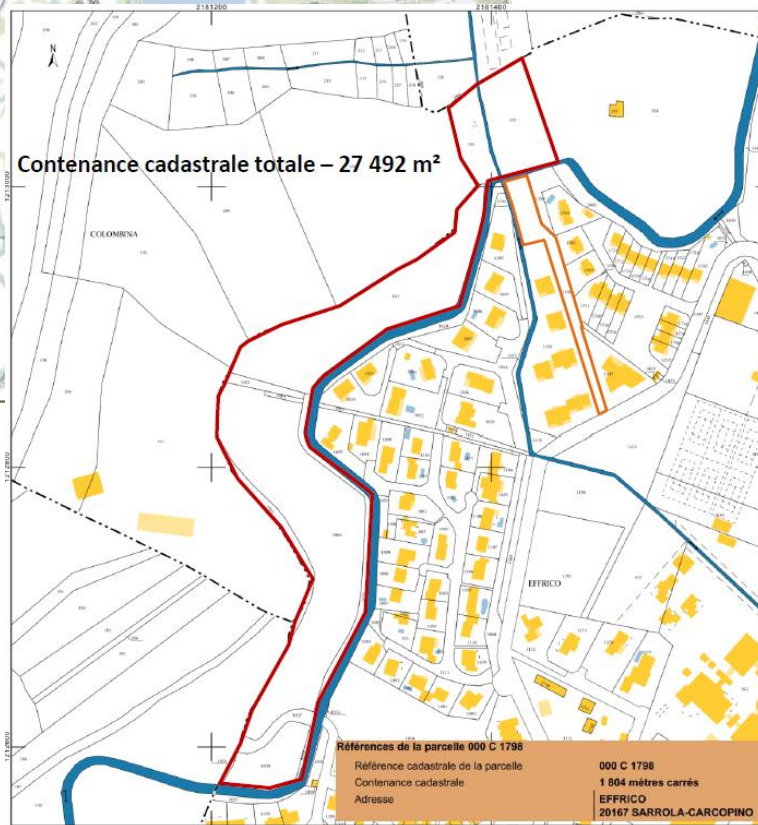
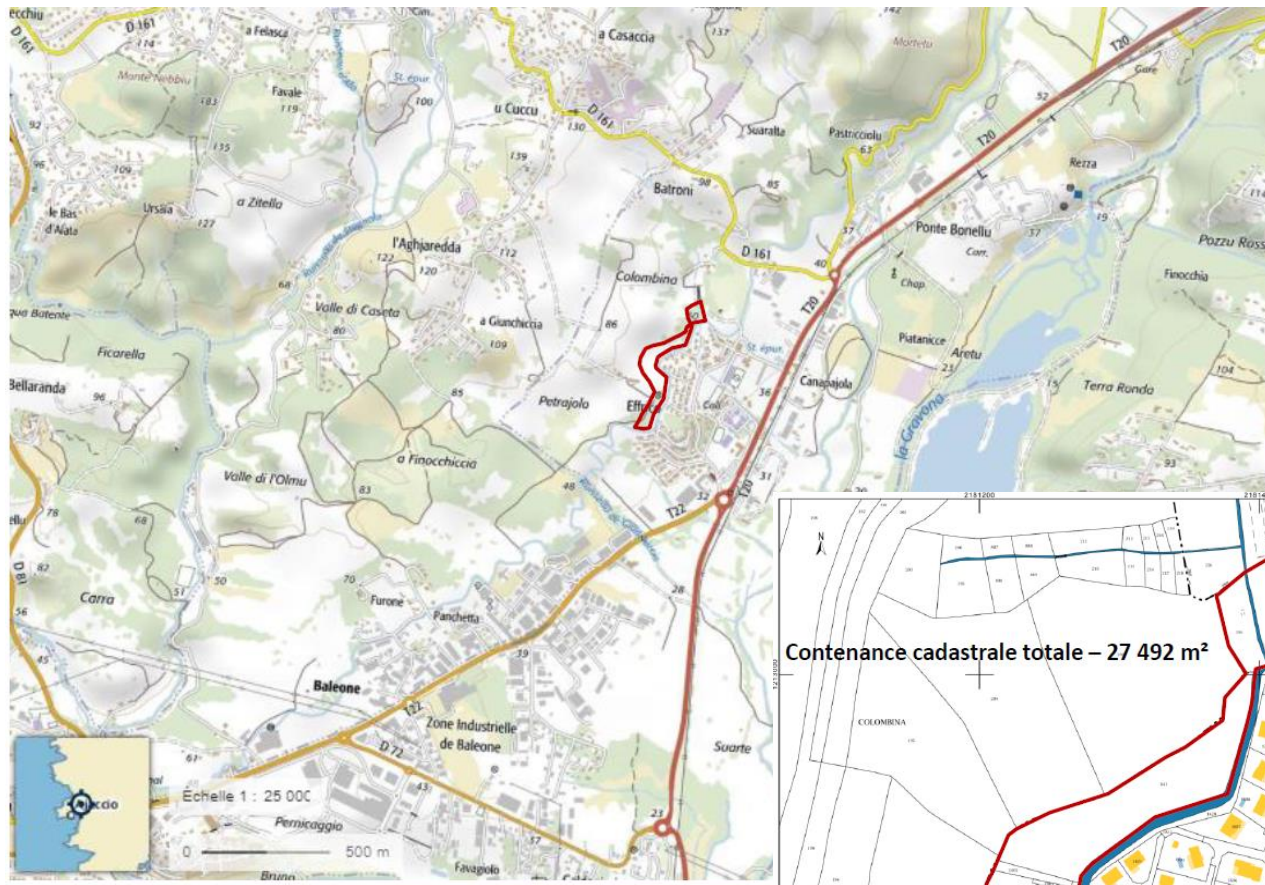
II. PRESENTATION DES SITES NATURA 2000 ET DU PROJET CONCERNE

A. PRESENTATION DU PROJET

1. Description du projet

La commune de Sarrola Carcopino souhaite aménager un parc paysager de 2,6 ha sur son territoire communal. Ce nouveau lieu de vie offrira, au gré de ses chemins, la mise en valeur du patrimoine agricole, la possibilité d'exercer des activités sportives et de participer à des événements culturels et ludiques.

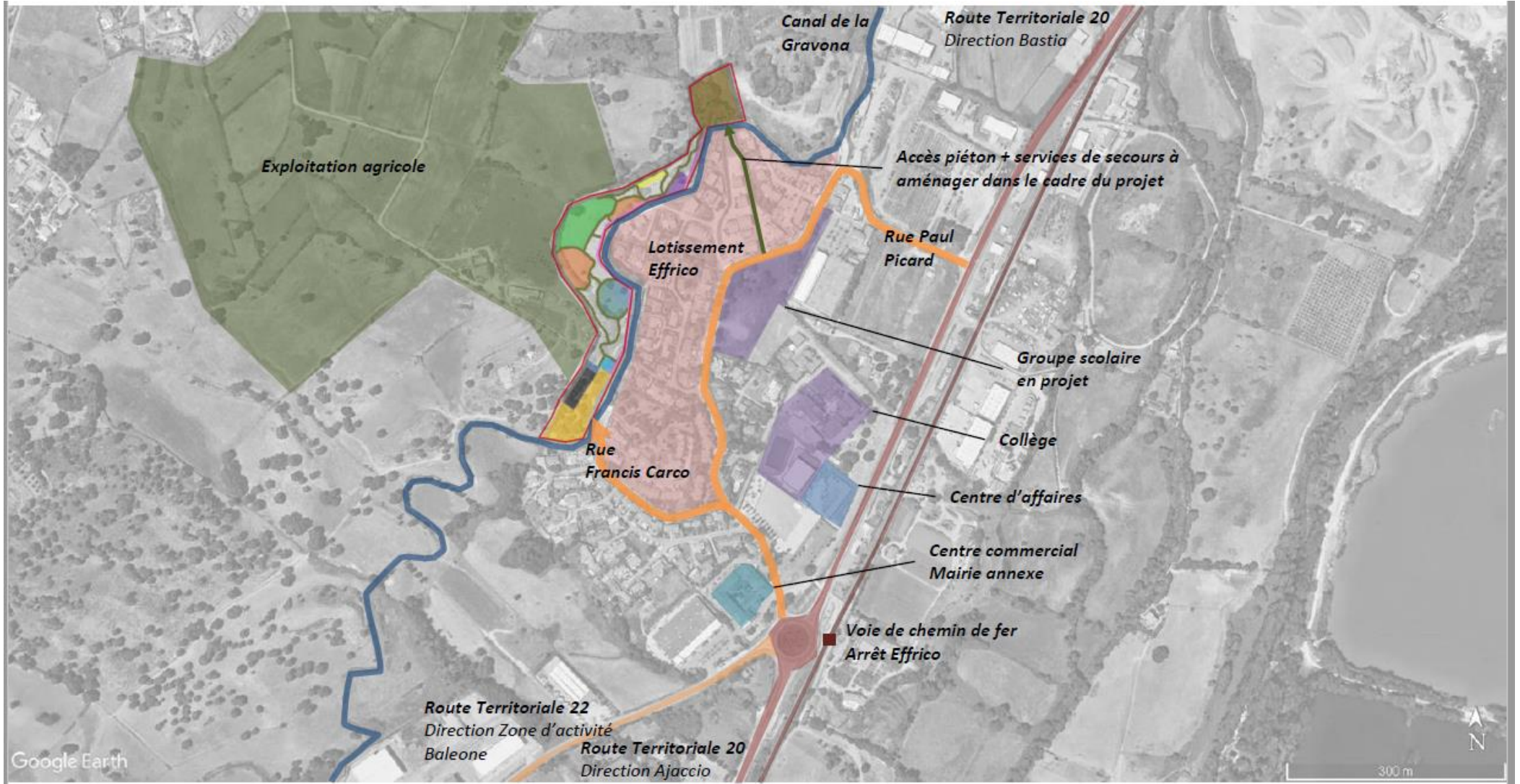


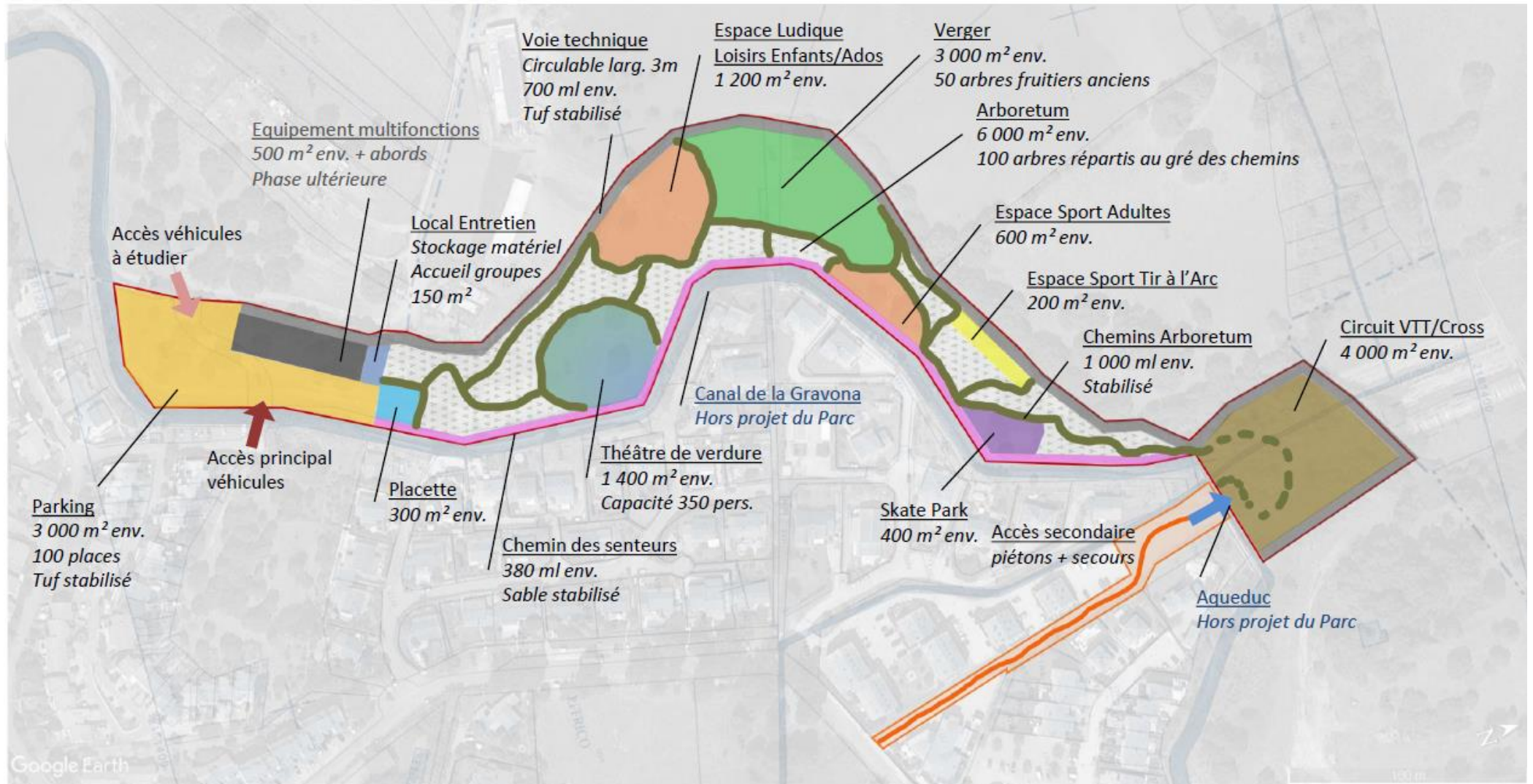


Références de la parcelle 000 C 1056	000 C 1056
Référence cadastrale de la parcelle	950 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 1057	000 C 1057
Référence cadastrale de la parcelle	554 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 1058	000 C 1058
Référence cadastrale de la parcelle	59 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 1059	000 C 1059
Référence cadastrale de la parcelle	53 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 1060	000 C 1060
Référence cadastrale de la parcelle	1 790 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 1061	000 C 1061
Référence cadastrale de la parcelle	929 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 1062	000 C 1062
Référence cadastrale de la parcelle	376 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 1063	000 C 1063
Référence cadastrale de la parcelle	69 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 1064	000 C 1064
Référence cadastrale de la parcelle	11 300 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 335	000 C 335
Référence cadastrale de la parcelle	2 960 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 336	000 C 336
Référence cadastrale de la parcelle	1 282 mètres carrés
Références de la parcelle 000 C 641	000 C 641
Référence cadastrale de la parcelle	7 170 mètres carrés

La zone d'Effrico représente en enjeu de développement primordial pour la commune de Sarrola Carcopino. En effet, elle regroupe déjà de nombreuses activités et comprend 3258 habitants. Le projet du Parc, en s'inscrivant au centre du territoire, a pour vocation d'être une zone de partage pour créer du lien entre les générations. La mise en valeur du patrimoine agro pastoral est une nécessité pour perpétuer les traditions. La proximité du lieu doit rendre la culture accessible et permettre au plus grand nombre de découvrir, d'apprendre et de s'ouvrir sur le monde.

Les aménagements ci-dessous ne sont pas figés à ce stade de l'étude. Une maîtrise d'oeuvre sera désignée, a priori sous la forme d'un concours, et c'est elle qui élaborera le projet et les aménagements définitifs qui seront réalisés. Ainsi, cette représentation a pour objectif de quantifier et hiérarchiser les surfaces nécessaires pour développer chaque usage et destination au sein du Parc. Les données récoltées lors des prospections faune/flore permettront de cadrer les différentes interventions pour en limiter les impacts, voire sanctuariser certaines zones à enjeux.





Parking

Caractéristiques principales

- Capacité de **100 places de stationnements voiture** dont 8 places adaptées PMR (au-delà des 2% réglementaires)
- 1 emplacement réservé **AUTOCAR**, 1 zone réservée aux **2 roues motorisés** et 1 zone réservée aux **vélos**
- **Parking accessible au public 24h/24h**, parc fermé la nuit
 - Clôture hauteur 1,8m et barrière pour **sécuriser le parc la nuit**
- **Précâblage de 100%** des emplacements pour bornes de recharges ELEC
- **Equipement de 25%** des emplacements tous véhicules par bornes de recharges ELEC. Bornes raccordées à des **ombrières photovoltaïques** (non chiffrées à ce jour, dimensionnement à réaliser)
- 2 Boîtiers de connexion pour FoodTruck (pour événementiel)
- Eclairage par **candélabres solaires**
- **Tuf stabilisé à la chaux** avec délimitations des places par **bastaing en bois traité**
- Enrobés pour les places PMR
- **Terrassement à -50cm** pour réalisation d'une couche de forme composée d'un géotextile et de grave naturelle



Placette

Caractéristiques principales

- La placette marque l'**entrée du parc**
- Surface de **300m² environ**
- Plan et présentation du parc, consignes de sécurité, écran numérique
- Un **programme de signalétique directionnelle et de signalétique d'information** devra être développé dans la cadre de la mission de maîtrise d'œuvre sur l'ensemble du parc



Local entretien

Caractéristiques principales

- Surface d'environ 150m²
- Une partie dédiée à l'**entretien du site**
 - stockage du matériel d'entretien du parc
 - atelier avec établis et coin bureau
 - vestiaire et sanitaire du personnel (2 agents)
 - coin repas
 - **accès direct depuis la voie de service**
- Une partie dédiée à l'**accueil des groupes** (typiquement les scolaires) et du public lors des événements au théâtre de verdure
 - sanitaires H et F (8 dont 2 PMR)
 - vestiaire
 - salle polyvalente
 - **accès direct depuis la placette**

Voie de service

Caractéristiques principales

- **Largeur 4m avec aire de retournement** permettant la circulation des véhicules d'entretien mais également des services de secours
- **Tuf stabilisé à la chaux**
- **Terrassement à -50cm** pour réalisation d'une couche de forme composée d'un géotextile et de grave naturelle

Chemin des senteurs

Caractéristiques principales

- Localisation : le long du Canal de la Gravona sur une bande de **3m de large**
 - Aménagement du **sentier** réalisé par la **CAPA**, suivant convention à établir
- Aménagement d'un sentier en **sable stabilisé**
- **Terrassement à -30cm** permettant la mise en place d'un géotextile et d'une couche de forme en grave naturelle
- Chemin destiné à faire l'usage des sens de l'odorat, du goût et du toucher
- **Programme de signalétique d'information** à élaborer (trilingue français, anglais, corse)



Cheminements

Caractéristiques principales

- La quasi-totalité des cheminements sera traité en sable stabilisé
- Une cheminement PMR en **béton désactivé** devra être prévu pour desservir le **théâtre de verdure et le verger**. Ce cheminement recevra également un éclairage par **bornes solaires de faible hauteur**
- Terrassement à -30cm permettant la mise en place d'un géotextile et d'une couche de forme en grave naturelle
- **Programme de signalétique d'information** à élaborer en trilingue (français, anglais, corse)
- **Programme de signalétique directionnelle** à développer dans le cadre de la mission



Arboretum

Caractéristiques principales

- L'arboretum se développera au gré des cheminements sur l'ensemble des espaces laissés libres par les autres aménagements
- En première approche, **une centaine d'arbres** seront plantés. Des haies hautes seront également prévues, ainsi que des massifs mixtes
- Mettre en valeur les espèces déjà présentes sur le site et les compléter par des espèces adaptées
- Proposer une **thématique par zones** (par exemple par saisons, ...)
- **Une zone d'expérimentation** (en partenariat avec l'Université de Corse) sera aménagée (techniques captage humidité pour arrosage, ...)
- **Programme de signalétique d'information** à élaborer en trilingue (français, anglais, corse)



Verger

Caractéristiques principales

- Le verger d'une cinquantaine d'arbres mettra en valeur les fruits anciens
- Le verger sera clôturé
- **Programme de signalétique d'information** à élaborer en trilingue (français, anglais, corse)



Théâtre de verdure

Caractéristiques principales

- Capacité 350 personnes
- Prévoir équipements pour la sonorisation et l'éclairage des spectacles
- Prévoir et étudier dispositifs de protection et de limitation des nuisances sonores pour les riverains
- Terrassements en déblai et remblai permettant de créer les différentes plateformes et niveaux de gradins
- Privilégier matériaux locaux (granit)



Skate Park

Caractéristiques principales

- Surface globale de 400m²
- Terrassements en déblai et remblai permettant de créer le parcours
- Structure en génie civil



Espace Ludique Loisirs enfants/ados

Caractéristiques principales

- Surface de 1 200m² environ
- Privilégier des revêtements perméables (gazon, copeaux de bois) et limiter les sols coulés en caoutchouc au maximum (obligatoire pour les jeux petits)
- Proposer un thématique pour les jeux pour enfants
- Prévoir des zones d'ombre, des bancs



Espace Sport Adultes

Caractéristiques principales

- Surface de 600m² environ
- Privilégier des revêtements perméables (gazon, copeaux de bois) et limiter les sols coulés en caoutchouc au maximum
- Thématique d'un parcours avec des agrès de sport intégrés



Espace Tir à l'Arc

Caractéristiques principales

- Surface de 200m² environ
- Prévoir panneaux de protection pour la sécurité
- Privilégier des revêtements perméables (gazon, copeaux de bois)
- Prévoir un cabanon pour le stockage du matériel



Circuit VTT/CROSS

Caractéristiques principales

- Surface de 4 000 m² environ aménagée dans la zone boisée
- Afin de préserver l'écosystème existant, l'aménagement consiste uniquement à la création d'une piste dans l'espace boisé
- Des éléments rapportés en bois permettront de diversifier le parcours sans intervention lourde sur le sol



2. Principes d'aménagement

Le projet est actuellement dans sa phase de finalisation du programme l'ensemble des usages à retrouver dans le parc ont ainsi été déterminés et les caractéristiques générales, esthétiques et techniques des différents aménagements sont désormais fixés.

L'objectif est désormais de désigner un groupement de maîtrise d'oeuvre, composé a minima d'un paysagiste concepteur, d'un bureau d'études VRD, d'un bureau d'études environnemental et d'un acousticien pour concevoir le projet d'aménagement définitif et de suivre la réalisation des travaux Il est donc possible que les emplacements représentés sur le plan précédent évoluent ou soient distribués d'une autre manière suivant le projet paysager. Cependant, certains invariables sont déjà déterminés par des considérations fonctionnelles et par les constatations issues de la prospection faune/flore ils définissent ainsi le cadre dans lequel devra s'inscrire le projet d'aménagement définitif.

- ❖ Ainsi, le défrichage concernera uniquement la zone d'entrée du site qui doit recevoir les stationnements et les structures d'accueil des visiteurs. Le paysagiste proposera un aménagement permettant de préserver les zones les plus fourniees situées sur la partie haute. ;
- ❖ Le tracé de la voirie technique sera retravaillé par le paysagiste pour éviter les zones d'habitats patrimoniaux ;
- ❖ Le chemin des senteurs sera aménagé le long du Canal de la Gravona
- ❖ Le circuit VTT/CROSS se développera dans la zone potentiellement humide au bout du parc Il fera l'objet d'aménagements légers (création d'une piste) et de structures rapportées pour créer le parcours et les obstacles ;
- ❖ Les autres zones seront sanctuarisées, protégées pendant le chantier et mise en valeur une fois les aménagements réalisés ;
- ❖ Les aménagements nécessitants des interventions plus lourdes (théâtre de verdure, skate park, zones de loisirs) seront réalisés dans les espaces restants.

3. Gestion du chantier

Concernant le phasage des travaux, la première étape consistera à réaliser le défrichage de l'entrée du site, qui sera réalisé en période hivernale pour ne pas perturber la saison de reproduction Une capture de sauvegarde, notamment des tortues d'Hermann, sera effectuée en amont afin de préserver les spécimens présents sur site et les réintroduire à la fin du chantier.

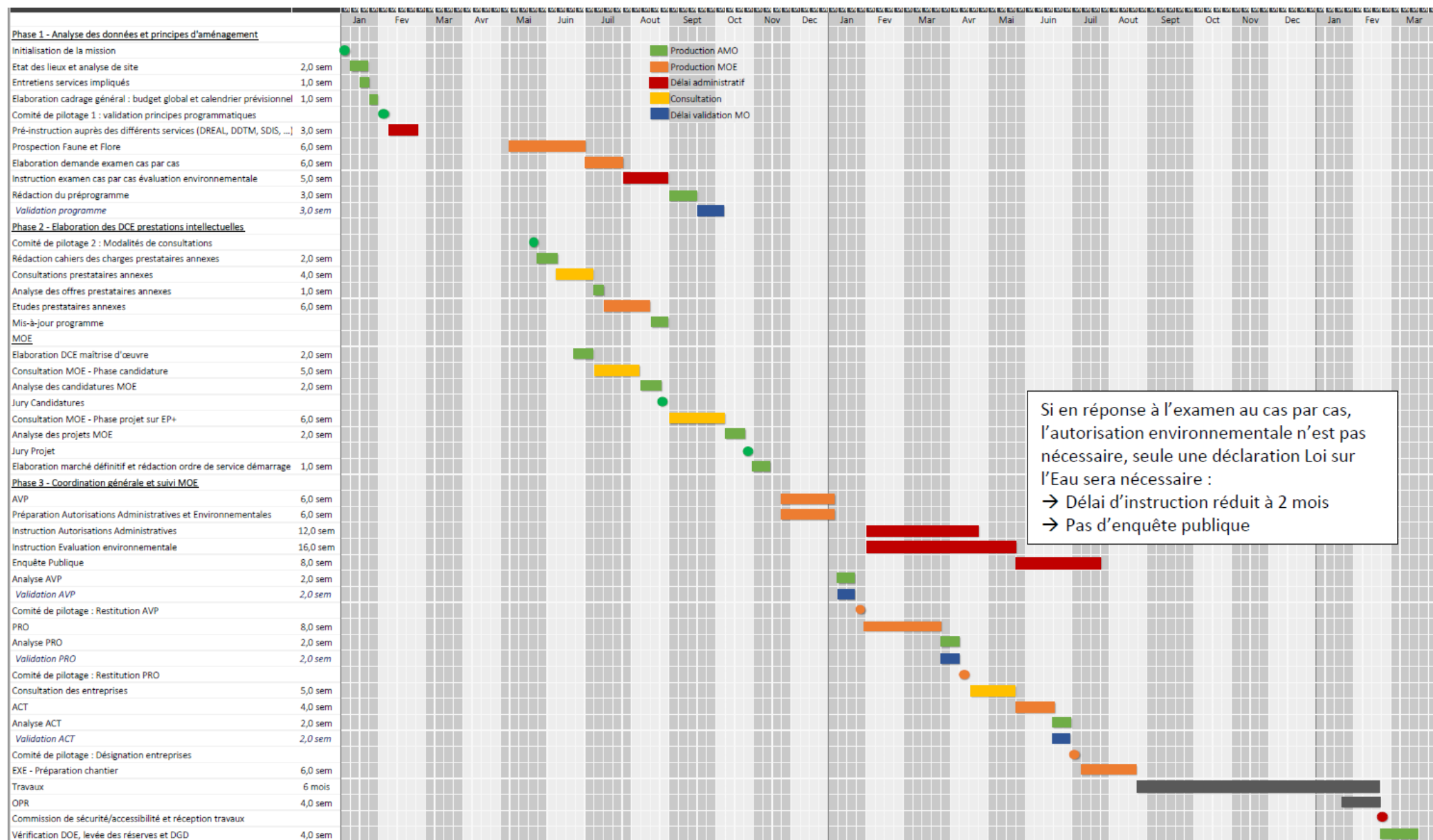
Viendra ensuite la réalisation de la structure primaire des parkings et de la piste technique qui serviront pendant les travaux respectivement de zone de cantonnements/livraison et de piste de chantier. La piste de chantier permettra de desservir toutes les autres zones d'aménagement en balisant les zones de circulation des engins

Les aménagements seront ensuite réalisés en partant de ceux situés vers le fond du site puis en revenant vers la zone d'accueil.

Les mesures suivantes permettront de limiter l'impact sur la faune et la flore du Site :

- ❖ Repérage et délimitation sur site des zones à fort enjeu environnementaux (zones humides, zones d'habitat ;
- ❖ Limitation au maximum des emprises du chantier, qui ne pourront s'étendre sur ces secteurs à forts enjeux écologiques ;
- ❖ Sensibilisation du personnel aux contraintes du chantier mise en place d'une charte environnementale de chantier et réunions régulières au cours du chantier avec l'écologue associé au maître d'oeuvre pour traiter de ces questions ;
- ❖ Circulation des engins limitée à la piste de chantier.

4. Calendrier prévisionnel du projet



B. PRESENTATION DES SITES NATURA 2000 (SOURCE : INPN – FORMULAIRES STANDARDS DE DONNEES)

1. Site Natura 2000 « FR9400619 – CAMPO DELL'ORO (AJACCIO) »

a) Identification du site

Type : B (pSIC/SIC/ZSC)

Code du site : FR9400619 Compilation : 31/10/1995

Mise à jour : 31/08/2005

Appellation du site : Campo dell'Oro (Ajaccio)

Dates de désignation / classement :

- pSIC : première proposition : 31/07/2003
- pSIC : dernière évolution : 30/12/2005
- SIC : première publication au JO UE : 19/07/2006
- SIC : dernière publication au JO UE : 19/07/2006
- ZSC : premier arrêté (JO RF) : 25/03/2011
- ZSC : dernier arrêté : 25/03/2011

b) Texte de référence

Arrêté de création du 25 mars 2011 portant décision du site Natura 2000 Campo dell'Oro (Ajaccio) (zone spéciale de conservation).

c) Localisation du site

REGION : Corse

DEPARTEMENT : Corse-du-Sud

COMMUNES : -

Superficie : 39 ha

Pourcentage de superficie marine : 0%

Altitude :

- Min : 0 m.
- Max : 10 m.
- Moyenne : 0 m.

Régions biogéographiques : 100%



Figure 1. Localisation des sites Natura 2000 Directive Habitats « FR9400619 – Campo dell’Oro (Ajaccio) »

d) Description du site

(1) Caractère général du site

Classe d’habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	10 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	60 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	30 %

(2) Autres caractéristiques du site

Concernant les "autres terres", il s'agit de 30% de terrains en cours de réhabilitation qui ont servi pendant longtemps de terrain vague et de parking.

A terme la lande et la végétation de haut de plage seront reconstitués. Zone de formation quaternaire, le site est situé au débouché de la Gravona. La dune est constituée essentiellement d'alluvions anciens. Le bassin versant est quant à lui principalement composé du granite du carbonifère.

(3) Qualité et importance

Outre des groupements uniques pour la Corse (et au monde ?) de landes denses à Genet de Salzmann (*Genista salzmannii* var. *Salzmannii*) sur sables du littoral fixés et de Scrophulaire rameuse (*Scrophularia ramosissima*), on trouve en abondance sur ce site une espèce végétale d'intérêt européen la Linaire jaune (*Linaria flava*), Annexe II (10% des effectifs Corses) avec plus de 6000 pieds en 2003 (50% environ de la population corse et française).

Ce secteur sablonneux de Campo dell' Oro abrite l'unique station mondiale d'un mollusque terrestre endémique protégé au niveau national l'escargot de Corse (*Helix ceratina*), récemment retrouvé sur ce site après 100 ans environ et considéré en Danger de disparition par l'UICN (moins de 5000 individus sur la zone). Il est inféodé à la lande et aux peuplements de haut de plage sur la bande littorale.

(4) Vulnérabilité

Cette zone située entre le centre-ville et l'aéroport d'Ajaccio (70 000 habitants) subit une pression anthropique importante qui menace les formations végétales et la faune d'une très grande originalité. La Linaire jaune sarde supporte assez bien le piétinement mais les remblais lui sont fatals.

L'ensemble a déjà été fortement altéré par le passé (remblais, voiries...) Une très importante opération de réhabilitation a été menée à bien entre 2001 et 2003. Celle-ci porte ses fruits puisqu'en 2005, de nombreux pieds de *Linaria flava* ont recolonisé des secteurs autrefois devenus presque abiotiques.

L'arrêt de la circulation des véhicules à moteur sur le site, la mise en défens des zones de haut de plage et la remise en état naturel d'un vaste terreplein ont été les trois actions principales de réhabilitation du site. Des plantations avec des essences végétales locales ont aussi été réalisées. Une deuxième tranche de réhabilitation prévue en 2011-2012 va permettre de rénover les habitats remarquables.

e) Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		0,08 (0,21 %)		G	C	C	C	C
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		0,06 (0,15 %)		G	C	C	C	C
2210 <i>Dunes fixées du littoral du <i>Crucianellion maritima</i></i>		2,93 (7,51 %)		G	B	C	B	B
2230 <i>Dunes avec pelouses des <i>Malcoimietalia</i></i>		4,69 (12,03 %)		G	C	C	C	C
2260 <i>Dunes à végétation sclérophylle des <i>Cisto-Lavanduletalia</i></i>		0,3 (0,77 %)		G	C	C	B	B
3170 <i>Mares temporaires méditerranéennes</i>	X	0 (0,01 %)		G	D			
6420 <i>Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du <i>Molinio-Holoschoenion</i></i>		6,55 (16,79 %)		G	C	C	B	C
92A0 <i>Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i></i>		3,33 (8,54 %)		G	C	C	B	C
9330 <i>Forêts à <i>Quercus suber</i></i>		0,99 (2,54 %)		G	C	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

f) **Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation**

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
P	1715	<i>Linaria flava subsp. sardoa</i>	p	6000	7000	i	P	G	A	C	A	B
A	1190	<i>Discoglossus sardus</i>	p			i	P	G	D			
R	1220	<i>Emys orbicularis</i>	p			i	P	G	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bffemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

g) *Autres espèces importantes de faune et de flore*

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D	
A		<i>Bufo viridis balearicus</i>			i	P							X
A		<i>Hyla sarda</i>			i	P	X		X		X		
I		<i>Tyrrhenaria ceratina</i>		8000	i	P				X			
P		<i>Euphorbia pepalis</i>			i	P			X				
P		<i>Genista salzmannii var. salzmannii</i>			i	P							X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

2. Ste natura 2000 « FR9402017 – GOLFED'AJACCIO »

a) Identification du site

Type : B (pSIC/SIC/ZSC)

Code du site : FR9402017

Compilation : 31/10/2008

Mise à jour : 21/03/2018

Appellation du site : Golfe d'Ajaccio

Dates de désignation / classement :

- pSIC : première proposition : 31/10/2008
- pSIC : dernière évolution : 31/10/2008
- SIC : première publication au JO UE : 22/12/2009
- SIC : dernière publication au JO UE : 22/12/2009
- ZSC : premier arrêté (JO RF) : 31/12/2015
- ZSC : dernier arrêté : 31/12/2015

b) Texte de référence

Arrêté du 31 décembre 2015 portant désignation du site Natura 2000 golfe d'Ajaccio (zone spéciale de conservation).

c) Localisation du site

REGION : CORSE

DEPARTEMENT : Corse-du-Sud (0%)

COMMUNES : Donnée(s) non disponible(s).

Superficie : 47 374 ha.

Pourcentage de superficie marine : 100 %

Altitude :

- Min : -1 430 m.
- Max : 0 m. Moyenne : -420 m.

Régions biogéographiques : Méditerranéenne : 100%

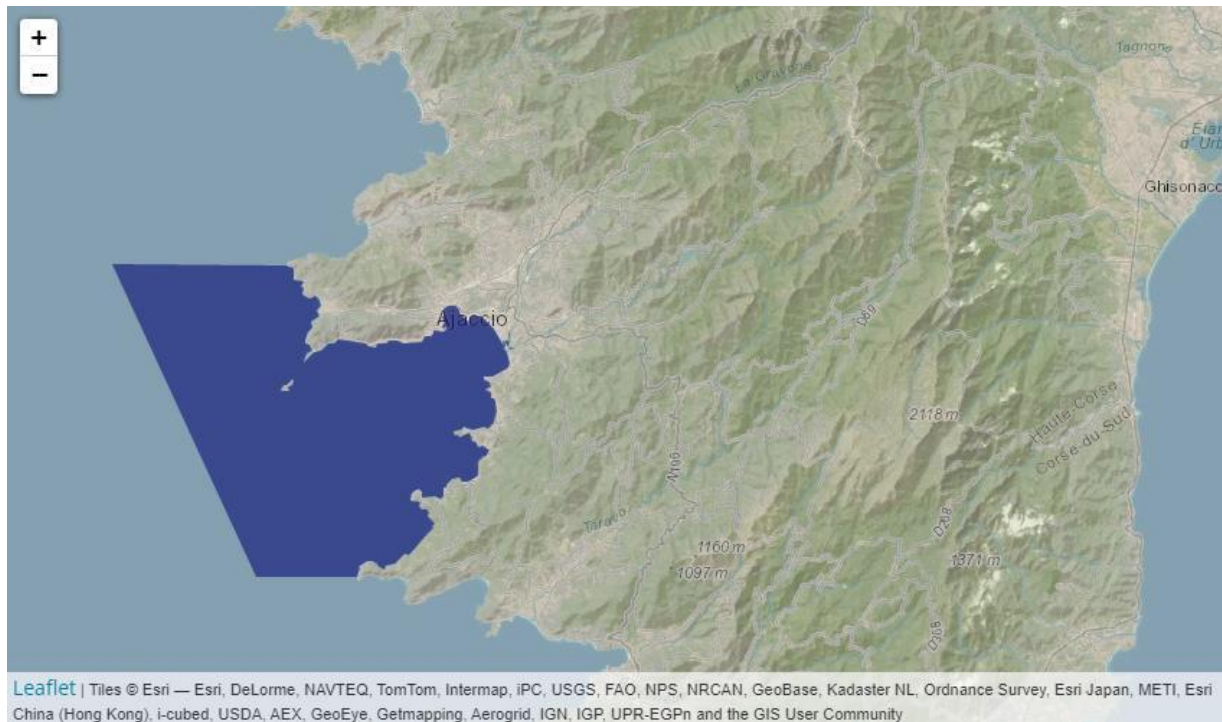


Figure 2. Localisation du site Natura 2000 Directive Habitats « FR9402017 – Golfe d'Ajaccio »

d) Description du site

(1) Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

(2) Autres caractéristiques du site

Dans ce secteur diversifié, on retrouve à la fois des habitats rocheux, sableux et profonds. C'est également un secteur fréquenté par les mammifères marins.

(3) Qualité et importance

Le littoral rocheux abrite de nombreuses espèces structurantes des différents faciès de l'habitat récif. On rencontre sur ces différents faciès une grande variété d'espèces d'algues, de mollusques, d'éponges ou encore de crustacés. On note en particulier une belle population de Patelles géantes sur substrat rocheux mais aussi en fond de golfe sur des récifs naturels et artificiels. La grande nacre est également bien présente dans le golfe.

Les fonds marins de ce secteur sont également parsemés de grottes. Habitat très particulier, les grottes abritent des espèces qui ont dû s'adapter à des conditions environnementales très spécifiques (absence de lumière, conditions hydrodynamiques) et ont, de ce fait, développé des particularités biologiques uniques.

Les côtes du golfe d'Ajaccio plongent rapidement et forment un grand canyon sous-marin dans

lequel séjournent plusieurs espèces de mammifères marins, notamment le Grand Dauphin.

(4) Vulnérabilité

Le golfe concentre un grand nombre d'activités maritimes donnant lieu à des conflits d'usages notamment entre pêche professionnelle, pêche de loisir et plaisance, plus particulièrement aux abords des Iles Sanguinaires. Trois stations d'épuration rejettent leurs eaux en mer. La présence de sites SEVESO (terminal gazier et terminal pétrolier) du port de commerce est également à prendre en compte en termes de risques potentiels dans la gestion future du site. Importante fréquentation touristique et de loisirs. Nombreux aménagements littoraux à proximité du site Natura 2000. Présence de deux fermes aquacoles et de trois émissaires en mer. Nombreux mouillages forains sur la zone.

En 2017, il a été détecté un taux de mortalité très élevé de grande nacre dans le golfe. Un prélèvement effectué sur un individu mort a révélé la présence d'un protozoaire du genre *Haplosporidium* identique à celui détecté dans l'épizootie espagnole. Des études complémentaires sont en cours.

e) Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<u>1110</u> <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		1084 (2,29 %)		G	B	C	B	B
<u>1120</u> <i>Herbiers de posidonies (Posidonia oceanica)</i>	X	2891 (6,1 %)		G	A	B	B	B
<u>1140</u> <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		2,35 (0 %)		G	B	C	B	B
<u>1160</u> <i>Grandes criques et baies peu profondes</i>		0,1 (0 %)		P	B	C	B	C
<u>1170</u> <i>Récifs</i>		2577,8 (5,44 %)		G	A	C	B	B
<u>8330</u> <i>Grottes marines submergées ou semi-submergées</i>		0 (0 %)	17	G	A	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

f) *Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation*

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	Tursiops truncatus	p			i	P	P	C	A	C	C
R	1224	Caretta caretta	c			i	P	P	C	C	C	C

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m², bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolément** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

g) *Autres espèces importantes de faune et de flore*

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat. C R V P	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
I		<i>Corallium rubrum</i>						X			X	
I		<i>Palinurus elephas</i>									X	
I		<i>Scyllarides latus</i>						X			X	
I		<i>Patella ferruginea</i>			i	P	X		X		X	
I		<i>Pinna nobilis</i>					X				X	
M		<i>Balaenoptera physalus</i>					X				X	
M		<i>Physeter macrocephalus</i>					X		X		X	
P		<i>Cymodocea nodosa</i>									X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.

3. Site *natura 2000* « FR9410096 – ILES SANGUINAIRES, GOLFE D'AJACCIO »

a) Identification du site

Type : A (ZPS)

Code du site : FR9410096

Compilation : 30/12/1993

Mise à jour : 30/12/2002

Appellation du site : Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio

Dates de désignation / classement :

- ZPS : Premier arrêté : 30/12/1993
- ZPS : Dernier arrêté : 03/09/2018

b) Texte de référence

Arrêté du 3 septembre 2018 modifiant les listes des espèces d'oiseaux justifiant la désignation de sites Natura 2000 (zone de protection spéciale) situés en région Corse.

c) Localisation du site

REGION : CORSE

DEPARTEMENT : Corse-du-Sud (2%)

COMMUNES : Ajaccio

Superficie : 47 412 ha.

Pourcentage de superficie marine : 98 %

Altitude :

- Min : -1 430 m.
- Max : 40 m. Moyenne : -420 m.

Régions biogéographiques : Méditerranéenne : 100%

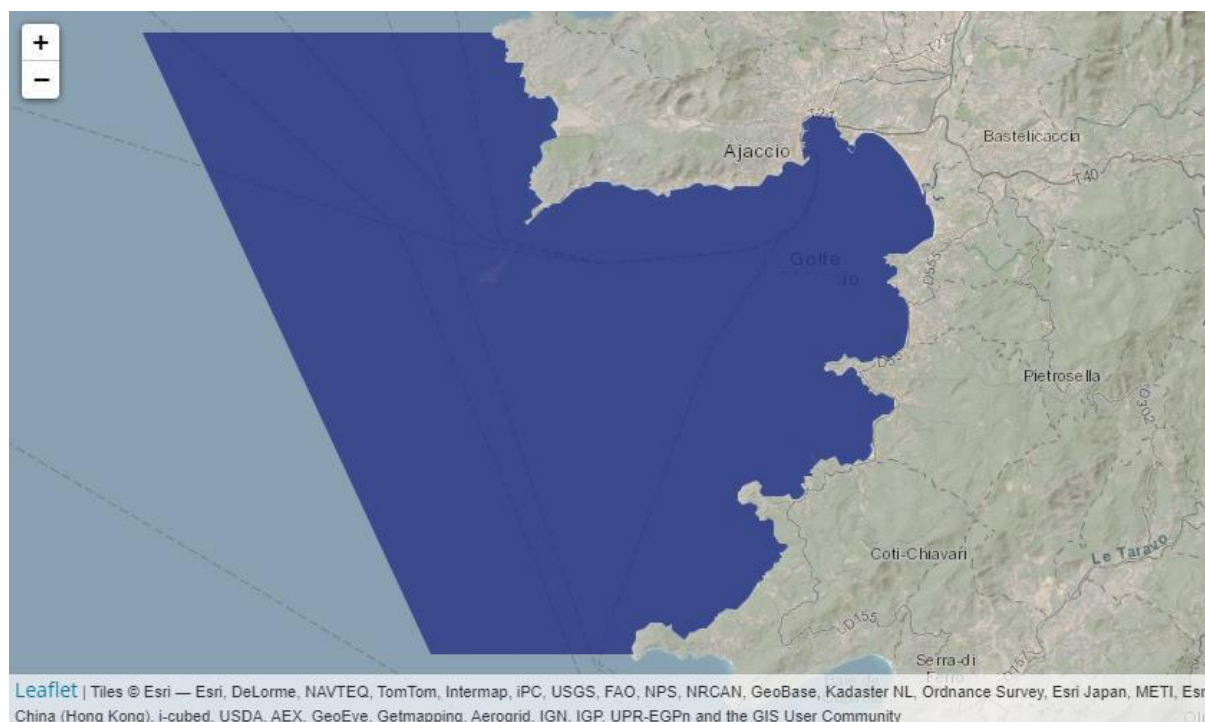


Figure 3. Localisation du site Natura 2000 « FR9410096 – Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio »

d) Description du site

(1) Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	99 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	1 %

(2) Autres caractéristiques du site

Le Golfe d'Ajaccio est situé au droit des communes d'Ajaccio, Grosseto-Prugna, Albitreccia, Pietrosella, et Coti Chiavari, dans le département de Corse du Sud. Les sites Natura 2000 couvrent l'ensemble du golfe (de Capo di Feno au nord à Capu di Muri au sud) jusqu'à une distance de près de 8 miles nautiques de la côte et une profondeur maximale de 1430 mètres. Le site « Iles sanguinaires et golfe d'Ajaccio » FR9410096 désigné au titre de la directive « Oiseaux », à 99% marin est d'une superficie totale de 47 412 ha. Il s'agit de l'extension d'un ancien site FR9410096 « Iles Sanguinaires » dont le DOCOB a été approuvé en 2004 et dont l'opérateur était le CPIE Ajaccio.

Les sites du golfe d'Ajaccio sont juxtaposés à une autre ZPS, « Colonie de goélands d'Audouin d'Aspretto/Ajaccio » (FR 9412001), dont le DOCOB a été approuvé en 2007.

(3) Qualité et importance

Une des plus importantes colonies de Cormorans huppés de Méditerranée de Corse est située sur

l'île de la grande Sanguinaires (189 couples en 2002 soit 19,4% de la population nationale cette année-là mais avec un déclin prononcé depuis). Le site est donc très important pour l'espèce et un 2^{ème} îlot (Piana) abrite aussi une belle colonie. Le Goéland d'Audouin niche dans le golfe d'Ajaccio avec 60 à 100% de la population nationale mais la présente ZPS ne concerne que les sites d'alimentation. La colonie se trouve sur une autre ZPS (FR9412001). Le golfe, très abrité, présente des potentialités alimentaires importantes pour ces deux espèces d'oiseaux, d'où la justification d'étendre le périmètre initial à l'aire de nourrissage de ces espèces. Il a l'originalité d'accueillir au passage pré-nuptial un très gros effectif de sarcelles d'été qui remontent d'Afrique et se reposent en fond de golfe (mars). La Mouette mélanocéphale peut aussi être abondante certains printemps. En hiver il accueille un effectif important de Sternes caugeks au regard de l'hivernage en France. Les Puffins s'alimentent régulièrement dans le golfe en petit nombre en printemps/été.

Enfin le site des îles est favorable à la réinstallation d'un couple de Balbuzards pêcheurs qui devait nicher au XIX^{ème} siècle et qui fréquente régulièrement les îles depuis quelques années. Trois couples dont un dans le périmètre de la ZPS sont cantonnés juste au nord du golfe et pêchent régulièrement dans la ZPS.

On notera aussi la présence plus marginale en milieu terrestre (Mezzu mare et îlots satellites, Isula Piana), du Milan royal (chasse), d'un couple de Faucons pèlerins, des Fauvettes sardes et pitchou en petit nombre.

(4) Vulnérabilité

La vulnérabilité est assez forte du fait de la fréquentation touristique qui heureusement se manifeste en dehors de la période de reproduction des Cormorans huppés. Ce n'est pas le cas pour le balbuzard pêcheur qui niche d'avril à juillet et qui subit des dérangements (nid artificiel de Capo di Feno en limite de la ZPS). La pêche au filet occasionne une mortalité difficile à quantifier des Cormorans mais qui ne met pas en péril, semble-t-il la dynamique de l'espèce. Concernant le Goéland d'Audouin, cette espèce est perturbée dans sa reproduction par le Goéland leucophaea qui est abondant ; ceux-ci colonisent tous les sites de reproduction potentiels. Par ailleurs, il a été noté plusieurs cas de mortalité de Goélants d'Audouin par des fils de pêche et des hameçons abandonnés ou perdus par les pêcheurs de plaisance. Cette cause de mortalité est loin d'être négligeable et concerne des adultes reproducteurs (la pêche de plaisance est très pratiquée dans le golfe). Un cas fut aussi relevé en 2016 sur une sterne caugek. La halte migratoire de la Sarcelle d'été au printemps ne paraît pas menacée, tout comme celle de la Mouette mélanocéphale. Les îles Sanguinaires et Piana sont peuplées de Rats noirs (*Rattus rattus*) qui empêchent probablement l'installation d'espèces comme le Puffin cendré ou le Puffin yelkouan. Les risques de pollutions par hydrocarbures existent, dans la mesure où les navires pétroliers alimentent en fioul lourd la centrale thermique du Vazzio et les réservoirs de carburants pour la Corse du Sud. Des projets d'aménagements lourds du fond de golfe pourraient aussi à terme diminuer la qualité et la surface des zones d'alimentation s'ils ne sont pas bien conçus.

e) *Types d'habitats présents sur le site et évaluations*

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative»; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- **Conservation** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente»; B = «Bonne»; C = «Significative».

f) Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A604	Larus michahellis	w	500	1500	i	C	G	C	A	C	A
B	A604	Larus michahellis	p	600	900	p	C	G	C	A	C	A
B	A191	Sterna sandvicensis	w	110	115	i	C	G	B	A	C	B
B	A301	Sylvia sarda	p	10	20	p	P	M	D			
B	A302	Sylvia undata	p	0	5	p	P	M	D			
B	A391	Phalacrocorax carbo sinensis	w	50	260	i	C	G	C	B	C	B
B	A392	Phalacrocorax aristotelis desmarestii	p	63	189	p	C	G	B	C	C	C
B	A464	Puffinus yelkouan	c	10	700	i	C	G	C	B	C	B
B	A010	Calonectris diomedea	c	10	500	i	C	G	C	B	C	B
B	A016	Morus bassanus	w	80	100	i	C	M	D			
B	A025	Bubulcus ibis	w	80	100	i	C	G	D			
B	A026	Egretta garzetta	w			i	C	G	D			
B	A027	Egretta alba	w	1	3	i	C	G	D			
B	A028	Ardea cinerea	w			i	C	G	D			
B	A055	Anas querquedula	c	50	2460	i	C	G	A	B	C	B
B	A074	Milvus milvus	c	1	4	i	C	G	D			
B	A094	Pandion haliaetus	c	1	3	i	P	G	C	B	C	B
B	A103	Falco peregrinus	p	1	1	p	P	G	D			
B	A176	Larus melanocephalus	c	10	340	i	C	G	C	B	C	B
B	A179	Larus ridibundus	w	80	200	i	C	G	D			
B	A181	Larus audouinii	w	1	3	i	C	G	C	B	C	B
B	A181	Larus audouinii	c	40	120	i	C	G	A	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.

g) *Autres espèces importantes de faune et de flore*

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
B		<i>Columba livia</i>	20	30	p	P			X		X	
B		<i>Monticola solitarius</i>	3	4	p	P			X		X	

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»); A : liste rouge nationale; B : espèce endémique; C : conventions internationales; D : autres raisons.

C. ANALYSE DE L'ETAT DE CONSERVATION DU SITE NATURA 2000 CONCERNE

1. Contexte générale dans lequel s'intègrent le site Natura 2000 et le projet

a) Localisation du projet

Le projet se situe :

- En région Corse
- Dans le département de la Corse du Sud
- Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien
- Sur la commune de Sarrola Carcopino

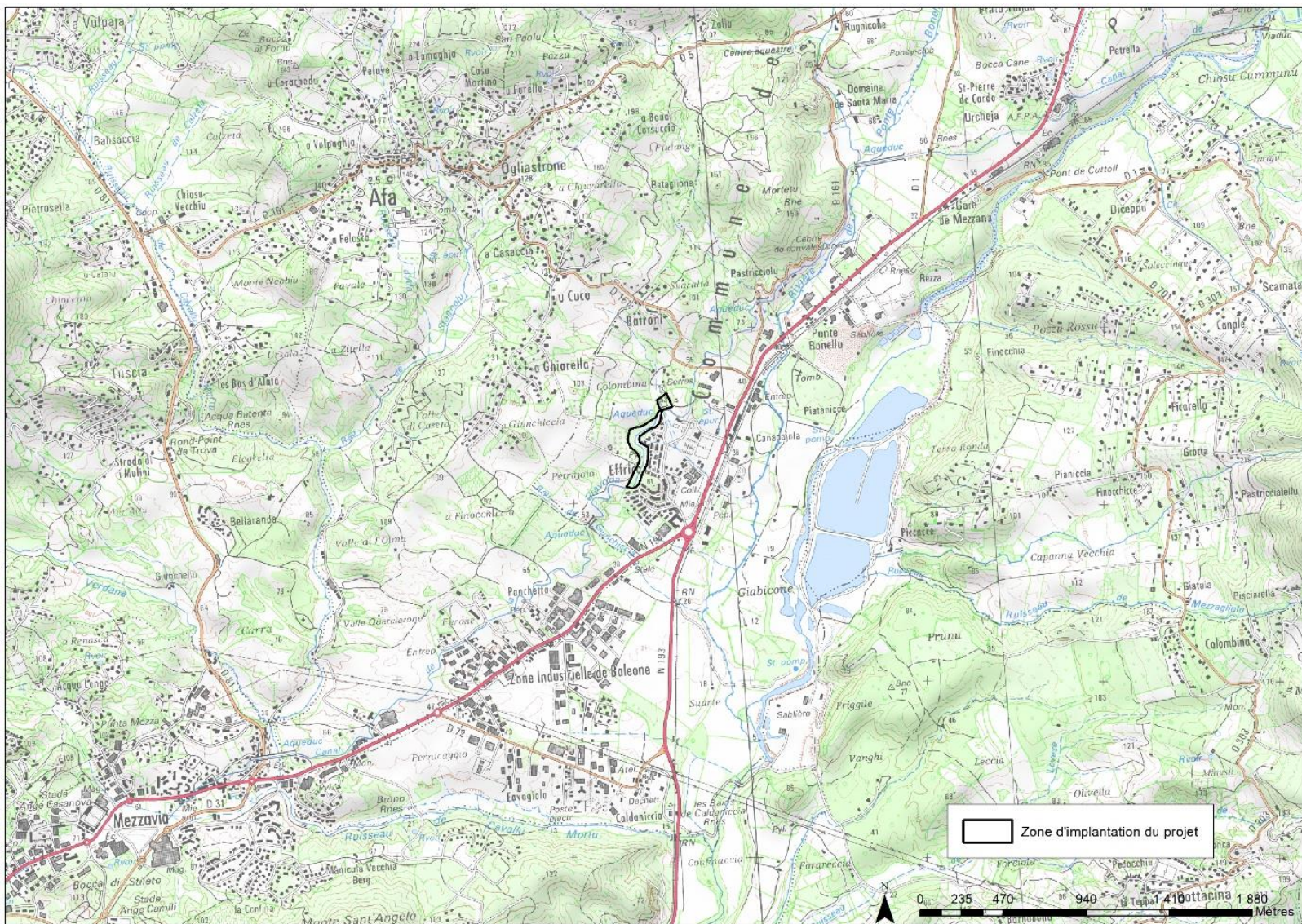


Figure 4. Localisation du projet SCAN 25



Figure 5. Localisation du projet ORTHOPHOTO

b) Zonages écologiques

Différents zonages écologiques sont présents dans un rayon de 3 km du projet, voir tableau ci-dessous. Les zonages sont éloignés du projet et ne présentent aucune connexion écologique notable.

Tableau 1. Liste des zonages écologiques dans un rayon de 3 km

Type de zonage	N° et nom du zonage	Distance au plus proche au projet
ZNIEFF type I	Dune de Porticcio - zone humide de Prunelli Gravona - zone humide de Caldaniccia	900 m à l'est
ZNIEFF type I	Agrosystème d'Afa Appietto	1,3 km à l'ouest
ZNIEFF type I	Rochers des Gozzi et abords	2,8 km au nord
ZNIEFF type I	Vallée du Verdana, Ficciolosa, Suartello	2,3 km au sud-ouest

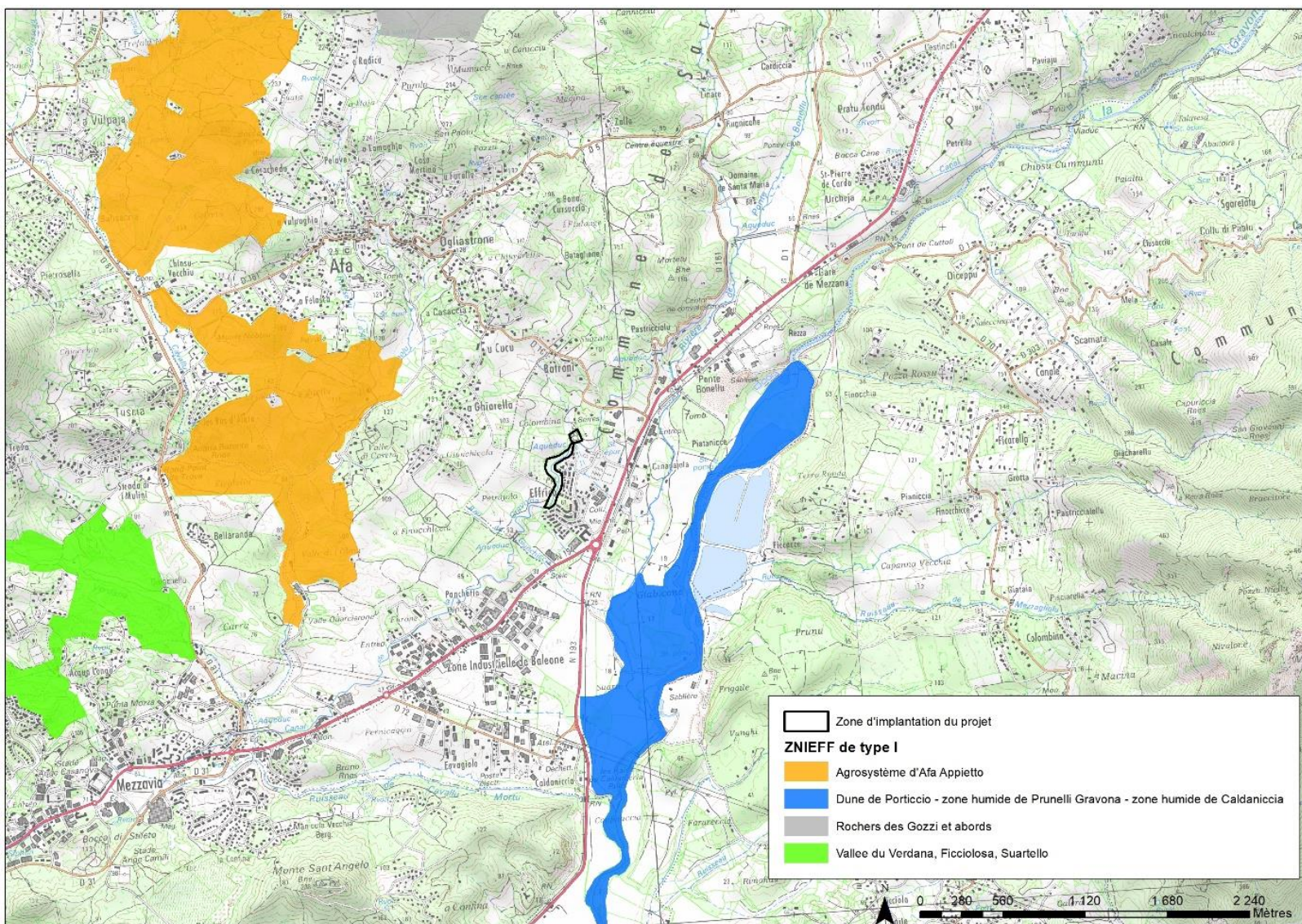


Figure 6. Zonages écologiques dans un rayon de 3 km

c) *Milieux aquatiques et humides*

A partir de la BD CARTHAGE (réseaux hydrographiques) et de la prospection floristique du 12/05/2021, des milieux aquatiques et humides sont recensés (cf. Figure 7).

Au niveau des milieux aquatiques, deux cours d'eau sont présent sur la zone d'étude :

- ❖ Le canal de la Gravona : Un canal de déviation de la rivière « « Gravona ». Il traverse les communes de Peri, Sarrola-Carcopino, Afa et Ajaccio. Il n'est plus en eau depuis les années 90.
- ❖ Un cours d'eau intermittent : Le cours d'eau prend sa source sur la commune d'Afa et se jette dans la rivière de Ponte Bonellu.

A partir de la cartographie de la végétation, 1 601 m² de milieux humides ont été localisées sur la zone d'étude :

- ❖ Formation à *Arundo donax* (EUNIS C3.32) – 898 m² ;
- ❖ Saulaies riveraines (EUNIS G1.11) – 703 m².

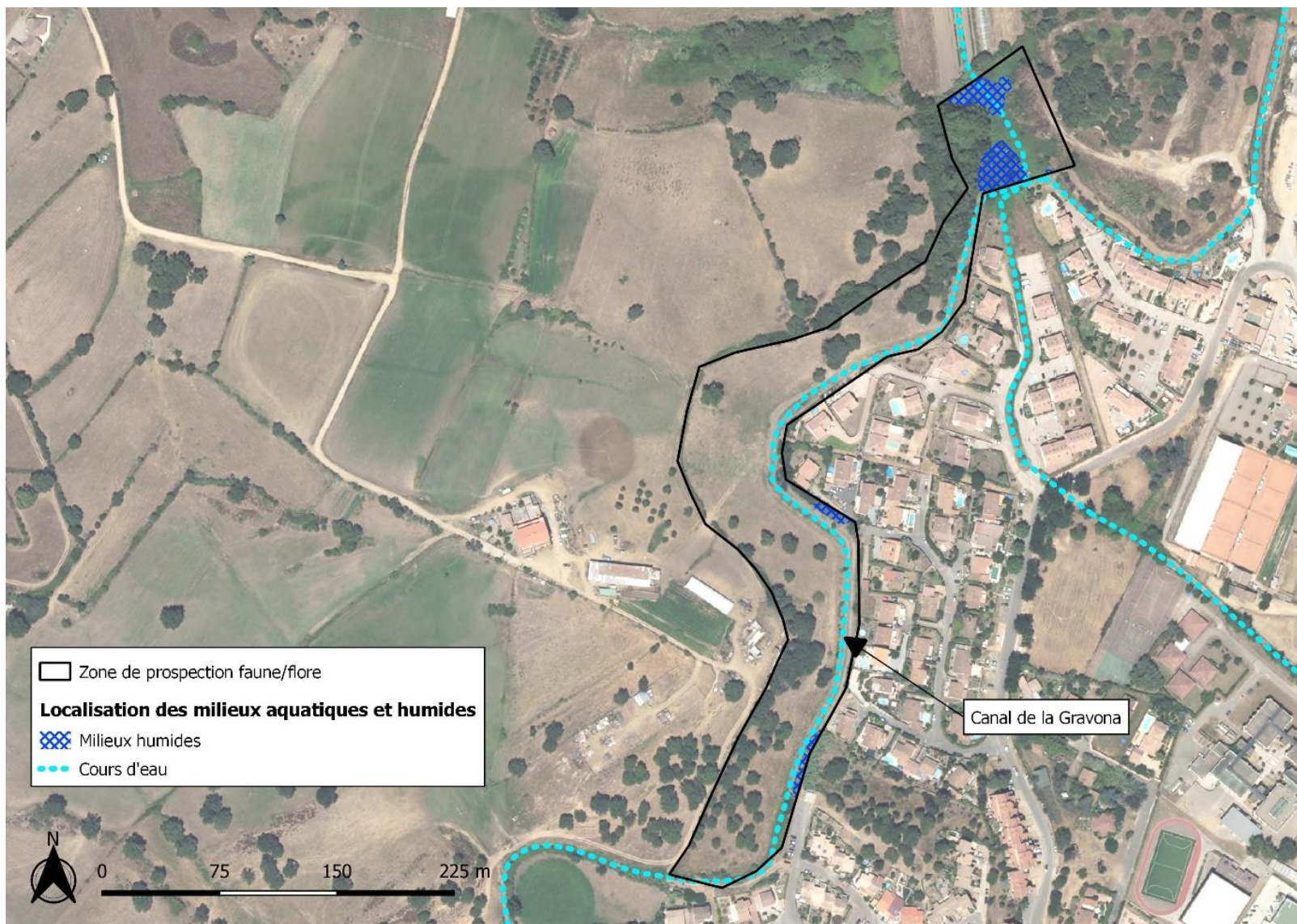


Figure 7. Localisation des milieux aquatiques et humides

d) Occupation du sol

Selon la Corin Land Cover 2018, le site du projet comprend l'occupation du sol suivante :

- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Tissus urbain discontinu (attendant)

L'ensemble du site du projet se situe sur une zone naturelle.

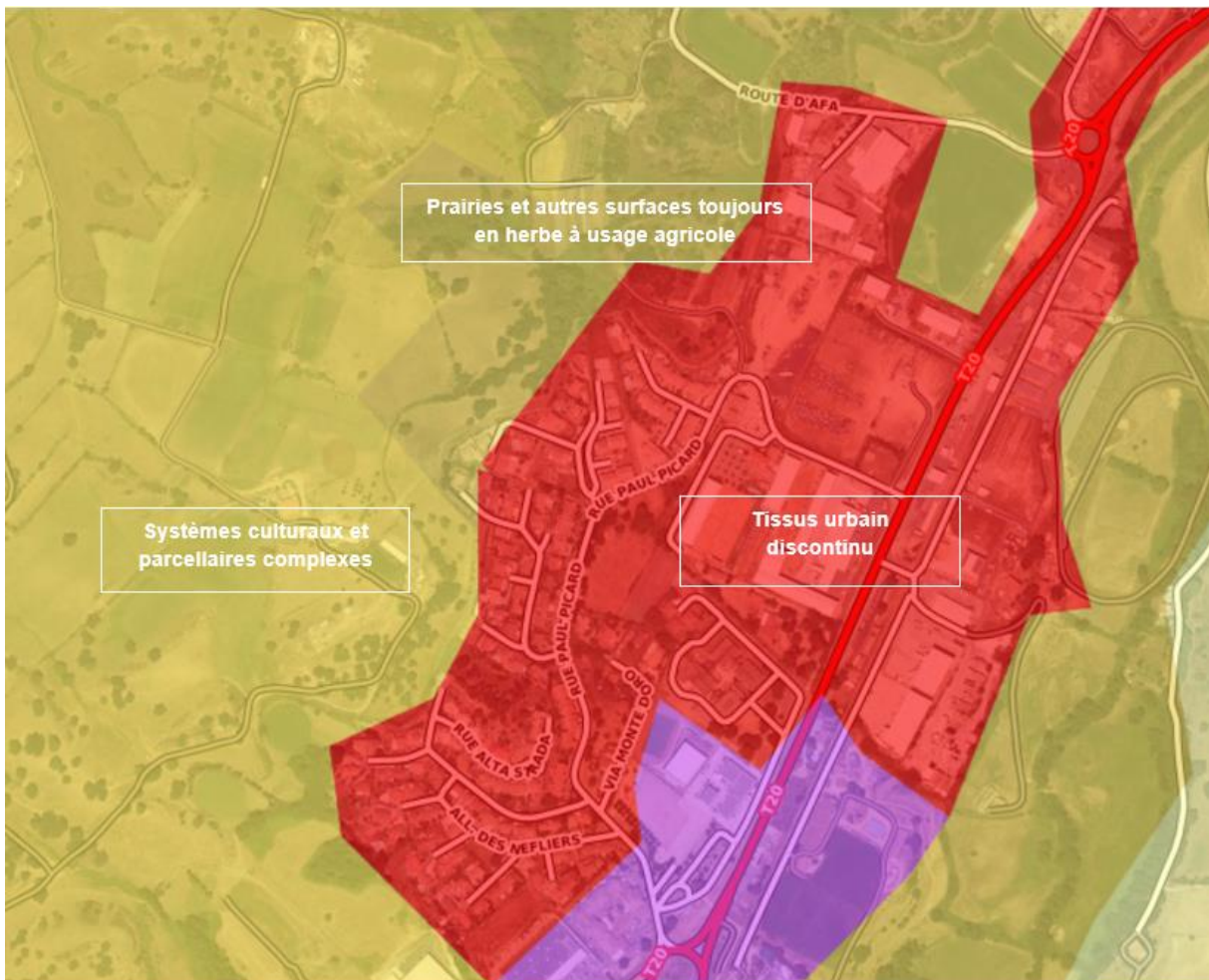


Figure 8. Occupation du sol (Source : Corin Land Cover)

2. Etat de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation des sites Natura 2000

a) Etat de conservation des habitats d'intérêt communautaire

(1) Site Natura 2000 « FR9400619 – Campo dell'Oro (Ajaccio) »

Végétation annuelle des laisses de mer [1210]

La végétation annuelle des laisses de mer sont des formations de plantes annuelles ou formations représentatives de plantes annuelles et vivaces occupant des accumulations de débris et de graviers riches en matière organique azotée (essentiellement des débris de végétaux de Posidonies, *Posidonia oceanica*). Son état de conservation est considéré comme Moyen/Réduit sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Dunes mobiles embryonnaires [2110]

Les dunes mobiles embryonnaires sont des formations des côtes représentant les premiers stades initiaux dunaires, se manifestant en rides ou en élévations de la surface sableuse de l'arrière-plage ou comme une frange à la base du versant maritime des hautes dunes. Ils regroupent l'ensemble des végétations pérennes de la partie basse du revers maritime des cordons dunaires. Son état de conservation est considéré comme Moyen/Réduit sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Dunes fixées du littoral du *Crucianelion maritimae* [2210]

Les dunes fixées du littoral du *Crucianelion maritimae* regroupent l'ensemble des végétations de garigues arrière-dunaires, à dominante chaméphytique, subfixées, sur substrat sableux. Son état de conservation est considéré comme Bon sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Dunes avec pelouses des *Malcolmietalia* [2230]

Les dunes avec pelouses des *Malcolmietalia* regroupent l'ensemble des végétations des mosaïques annuelles pionnières des sables dunaires meubles mais peu mobiles des littoraux méditerranéens. Son état de conservation est considéré comme Moyen/Réduit sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Dunes à végétation sclérophylle des Cisto-Lavanduletalia [2260]

Les dunes à végétation sclérophylle des Cisto-Lavanduletalia correspond aux végétations de fruticées sclérophylles des arrières-dunes plates et des terrasses graveleuses littorales. Cet habitat est strictement limité au littoral de la Corse. Son état de conservation est considéré comme Bon sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Mares temporaires méditerranéennes [3170*]

Les mares temporaires méditerranéennes sont des plans d'eau à existence temporaire et de faible profondeur (quelques centimètres en général) et de dimension très variable (de quelques centimètres carrés à plusieurs hectares). Elles ne sont en eau que durant l'hiver et le printemps et sont colonisées par des végétations amphibies méditerranéennes composées de plantes annuelles ou bulbeuses aptes à survivre à la sécheresse estivale qui touche ces mares. L'alimentation en eau de ces mares est assurée par la pluie, les écoulements d'un bassin versant, voire par des eaux souterraines. En fonction des profondeurs, de la durée de submersion et de la qualité du substrat, apparaissent une multitude de possibilités écologiques et de végétations associées. Son état de conservation est inconnu car sa présence est non significative sur le site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion [6420]

Les prairies humides méditerranéennes à grande herbes du Molinio-Holoschoenion sont des prairies humides méditerranéennes à graminées et joncs de grande taille, largement répandues dans le bassin Méditerranéen, des côtes de la mer Noire, en particulier sur système dunaires. Cet habitat occupe fréquemment des dépressions sur substrats variés, inondables en hiver, s'asséchant plus ou moins en période estivale et présentant une accumulation de matière organique variable selon les cas. Son état de conservation est considéré comme Bon sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* [92A0]

Les forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* sont des forêts riveraines méditerranéennes à *Populus spp.*, *Ulmus spp.*, *Salix spp.*, *Alnus spp.*, *Acer spp.*, *Tamarix spp.*, *Juglans regia*, lianes. Les hauts peupliers, *Populus alba*, *Populus caspica*, *Populus euphratica* (*Populus diversifolia*), généralement dominants en hauteur, peuvent être absents ou rares dans certaines formations.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Forêts à *Quercus suber* [9330]

Les forêts à *Quercus suber* sont des forêts ouest-méditerranéennes silicicoles dominées par *Quercus suber*. Les peuplements se rencontrent à l'étage mésoméditerranéen inférieur et moyen. Son état de conservation est considéré comme Bon sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

(2) [Site Natura 2000 FR9402015 « FR9402017 – Golfe d'Ajaccio »](#)

Bancs de sable faible couverture permanente d'eau marine [1110]

Les bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine sont des zones ouvertes soumises à un fort hydrodynamisme des houles venant du large. Leur pente est généralement très faible et régulière jusqu'à une profondeur où les houles affaiblissent le remaniement incessant des particules. Son état de conservation est considéré comme Bon sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Herbiers à Posidonies (*Posidonion oceanicae*) [1120*]

Les herbiers à Posidonies sont des habitats protégées au niveau national et internationale. Cette habitat est caractérisée l'étage infralittoral de la mer Méditerranéen. L'espèce *Posidonia oceanica*, espèce déterminante de l'habitat, figure sur la liste des espèces végétales protégées en France. Son état de conservation est considéré comme Bon sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Replats boueux ou sableux exondés à marée basse [1140]

Les replats boueux ou sableux exondés à marée basse sont des sables et vases des côtes océaniques, des chenaux et des lagunes associées, non submergés durant la marée basse, dépourvus de plantes vasculaires, mais habituellement colonisés par des algues bleues et diatomées. Son état de conservation est considéré comme Bon sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur les zones d'implantation du projet.

Grandes criques et baies peu profondes [1160]

Les grandes criques et baies peu profondes sont des grandes échancrures de la côte où, contrairement aux estuaires, l'apport en douce est faible. Ces zones sont généralement abritées de l'action des vagues et offrent une large gamme de substrats et sédiment et une stratification variée d'espèces benthiques, abritant souvent une grande diversité biologique.

Son état de conservation est considéré comme Bon sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur les zones d'implantation du projet.

Récifs [1170]

Les récifs sont des substrats rocheux et concrétions biogéniques sous-marins ou exposés à marée basse, s'élevant du fond marin de la zone sublittorale, Ils peuvent s'étendre jusqu'à la zone littorale, où la zonation des communautés animales et végétales est ininterrompue. En Méditerranée, cet habitat est essentiellement soumis au facteur lumière qui conditionne la distribution des différentes espèces d'algues. Son état de conservation est considéré comme Bon sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

Grottes marines submergées ou semi-submergées [8330]

Les grottes marines submergées ou semi-submergées sont des grottes situées sous la mer ou ouvertes à la mer au moins pendant la marée haute, y compris les grottes partiellement submergées. Leurs fond et murs hébergent des communautés marines d'invertébrés et d'algues. Son état de conservation est considéré comme Bon sur l'ensemble du site Natura 2000.

Cet habitat n'est pas présent sur le site du projet.

(3) Site Natura 2000 « FR9410096 – Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio »

Site Natura désigné au titre de la directive « Oiseaux » (zone de prospection spéciale – ZPS), aucun habitat naturel ne justifie pas sa désignation.

b) Etat de conservation des espèces d'intérêt communautaire

(1) Site Natura 2000 FR9400591 « FR9400619 – Campo dell'Oro (Ajaccio) »

(a) Les espèces végétales

Au sein du site Natura 2000 « FR9400619 – Campo dell'Oro (Ajaccio) », une espèce végétale d'intérêt communautaire est présente¹. Il s'agit de la linaria jaune de Sardaigne (*Linaria flava subsp. sardoa*) [1715]. Son état de conservation est considéré comme Moyen/Réduit sur

¹ Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 « FR9400619 – Campo dell'Oro (Ajaccio) », Muséum Histoire Naturelle, Réseau Natura 2000, 9p.

l'ensemble du site Natura 2000. L'espèce est protégée au niveau national et régional et est considéré comme quasi-menacée (NT) en Corse par l'UICN.

Linaria flava subsp. sardoa, espèce végétale ayant justifié la désignation du site Natura 2000 est absente dans la zone d'implantation du projet.

(b) Les espèces animales

Au sein du site Natura 2000 « FR9400619 – Campo dell'Oro (Ajaccio) », les espèces animales suivante sont présentes² :

- Le discoglosse sarde (*Discoglossus sardus*) [1190]
- La cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) [1220]

Le discoglosse sarde et la cistude d'Europe, espèces animales ayant justifié la désignation du site Natura 2000 ne sont pas recensées dans la zone d'implantation du projet.

(2) Site Natura 2000 FR9402015 « FR9402017 – Golfe d'Ajaccio »

(a) Les espèces végétales

Au sein du site Natura 2000 « FR9402017 – Golfe d'Ajaccio », aucune espèce végétale d'intérêt communautaire n'est citée³.

(b) Les espèces animales

Au sein du site Natura 2000 « FR9402017 – Golfe d'Ajaccio », les espèces animales suivante sont présentes⁴ :

- Le grand dauphin (*Tursiops truncatus*) [1349]
- La caouanne (*Caretta caretta*) [1224]

Le grand dauphin et la tortue caouanne, espèces animales marines ayant justifié la désignation du site Natura 2000 sont absentes de la zone d'implantation du projet

² Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 « FR9400619 – Campo dell'Oro (Ajaccio) », Muséum Histoire Naturelle, Réseau Natura 2000, 9p.

³ Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 « FR9402017 – Golfe d'Ajaccio », Muséum Histoire Naturelle, Réseau Natura 2000, 9p.

⁴ Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 « FR9400619 – Campo dell'Oro (Ajaccio) », Muséum Histoire Naturelle, Réseau Natura 2000, 9p.

(3) Site Natura 2000 « FR9410096 – Iles Sanguinaires, golfe d’Ajaccio »

Site Natura désigné au titre de la directive « Oiseaux » (zone de prospection spéciale – ZPS), aucune espèce végétale ne justifie pas sa désignation.

(a) Les espèces animales (oiseaux)

Au sein du site Natura 2000 FR9410021 « FR9410096 – Iles Sanguinaires, golfe d’Ajaccio », qui est désigné au titre de la Directive « Oiseaux » (zone de prospection spéciale – ZPS), les oiseaux d’intérêt communautaire qui justifie la désignation du site sont⁶ :

- A010 - *Calonectris diomedea*
- A026 - *Egretta garzetta*
- A027 - *Egretta alba*
- A074 - *Milvus milvus*
- A094 - *Pandion haliaetus*
- A103 - *Falco peregrinus*
- A176 - *Larus melanocephalus*
- A181 - *Larus audouinii*
- A191 - *Sterna sandvicensis*
- A301 - *Sylvia sarda*
- A302 - *Sylvia undata*
- A392 - *Phalacrocorax aristotelis desmarestii*
- A464 - *Puffinus yelkouan*

Sur la zone d’implantation du projet, seul le milan royal est recensé, uniquement de passage. Les autres espèces ne sont pas recensées dans la zone d’implantation du projet.

D. ANALYSE DES INCIDENCES DIRECTES ET INDIRECTES, TEMPORAIRES ET PERMANENTES DU PROJET SUR L'ETAT DE CONSERVATION DU SITE

Le projet est situé en-dehors des sites Natura 2000. Ainsi, le projet n'engendre aucune incidence directe sur les sites Natura 2000.

Aucun habitat et aucune espèce ayant justifié la désignation des sites Natura 2000 n'est présents sur les emprises du projet. Seul le milan royal ayant justifié la désignation du site Natura 2000 « FR9410096 – Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio » est recensé sur les emprises du projet. Mais il a été observé uniquement de passage, il n'est non nicheur sur les emprises du projet, de plus et les individus observés ne sont certainement pas originaires du site Natura 2000.

De plus, les emprises du projet ne présentent pas de connexion écologique et fonctionnelle avec les espaces naturelles des sites Natura 2000. Le seul corridor identifié est le ruisseau intermittent qui traverse les emprises du projet, et qui se jette à l'aval dans la rivière U ponte Bonellu, affluent lui-même de la Gravona qui se déverse ensuite dans le Prunelli pour traverser une partie du site Natura 2000 « FR9400619 CAMPO DELL'ORO (AJACCIO) » et enfin se jeter en mer dans les sites Natura 2000 marins « FR9402017 - GOLFE D'AJACCIO » et « FR9410096 - ILES SANGUINAIRES, GOLFE D'AJACCIO ». Toutefois, le projet n'induit aucune pollution sur les milieux aquatiques qui pourrait être transférée aux sites Natura 2000 aval, hormis un risque de pollution accidentelle et ponctuelle mais qui est évité ou minimiser grâce à des précautions environnementales. De plus, le ruisseau intercepté par le projet est intermittent ce qui limite les risques de transfert de pollution par l'absence d'eau durant l'émergence d'une éventuelle pollution. Enfin, la grande distance entre les emprises du projet et les périmètres Natura 2000 (plusieurs kilomètres) évite qu'une pollution de faible ampleur et ponctuelle sur les emprises du projet ne soit observable sur les sites Natura 2000 à l'aval.

E. MESURES POUR SUPPRIMER OU REDUIRE LES INCIDENCES DOMMAGEABLES DU PROJET SUR L'ETAT DE CONSERVATION DU SITE NATURA 2000 ET ESTIMATION DES DEPENSES CORRESPONDANTES

L'absence d'incidences significatives sur les sites Natura 2000 et leurs habitats ou espèces, ne nécessite pas la mise en œuvre de mesures spécifiques.

Seule la mesure suivante est, dans tous les cas, indiquée, car elle permet d'éviter ou minimiser les risques de pollution :

- Précautions environnementales mises en œuvre durant la phase de travaux

La mesure consiste à mettre en œuvre les mesures préventives listées ci-dessous (liste non exhaustive et à adapter selon la nature du projet et la réglementation en vigueur) :

- ❖ Avant le démarrage des travaux, les itinéraires de circulation des véhicules, les zones de stockage de matériels et les espaces de stationnement sont définis ainsi que les

modalités d'organisation de chaque zone ;

- ❖ Les milieux aquatiques (cours d'eau, rus, fossés, dépressions humides, sources, ...) sont cartographiés et balisés avant le début des travaux. La qualité de ces milieux est ensuite préservée ;
- ❖ Tout traitement chimique (produits phytosanitaires, insecticides, biocides...) est proscrit ;
- ❖ Tout rejet, brûlage ou enfouissement dans le milieu naturel de produits polluants sera formellement interdit. Les entreprises prendront les dispositions permettant d'éviter ce type de rejet : récupération et traitement dans un centre agréé notamment. Aucun dépôt de déblais, de déchets divers ou de matériel ne sera toléré en dehors des emprises autorisées ;
- ❖ Des moyens sont mis à disposition pour assurer la propreté du chantier (bacs de rétention, bacs de décantation, protection par filets des bennes pour le tri des déchets ...).
- ❖ En cas d'utilisation de sanitaires, ils sont équipés d'un dispositif de fosses étanches pour la récupération des eaux usées ;
- ❖ Des arrosages d'eau au sol sont régulièrement pratiqués en période sèche afin d'éviter l'envol de poussières ;
- ❖ Limiter le ruissellement d'eau chargé en matières en suspension vers les cours d'eaux proches ;
- ❖ Les opérations d'entretien et de ravitaillement des engins sont réalisées sur des aires étanches aménagées et munies d'un déshuileur. Les déshuileurs sont curés dès que nécessaire et les produits de curage sont évacués vers les filières de traitement adaptées. Le ravitaillement des engins s'effectue à l'aide de pistolet anti-retour ;
- ❖ Les matériels de chantier sont conformes à la réglementation en vigueur. Le matériel et les engins font l'objet d'une maintenance préventive portant en particulier sur l'étanchéité des réservoirs et des circuits de carburants et de lubrifiants ;
- ❖ La dépose de produits et de matériaux dangereux ou polluant sera effectuée dans le respect le plus strict de la réglementation et des recommandations en vigueur.
- ❖ Les zones d'exploitation sont interdites au public ;
- ❖ Une gestion des déchets efficace et sélective est mise en place ;
- ❖ Des consignes de sécurité spécifiques à l'exploitation sont établies pour éviter tout accident, de type collision d'engins ou retournement ;
- ❖ Un Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS) est établi.
- ❖ En cas de pollution accidentelle avérée, une procédure d'intervention adaptée aux différents contextes de risques est mise en place pour anticiper tout incident environnemental susceptible de générer une atteinte du sol et des eaux. Cette procédure peut comprendre les mesures curatives suivantes :
 - Le retrait immédiat des terres souillées ;
 - La mise en œuvre de technique de dépollution des sols et des nappes dans les zones à faible coefficient de perméabilité pour bloquer la propagation de la pollution et la résorber ;
 - Les eaux de ruissellement sont dépolluées par écrémage et filtrées avant éventuel rejet au milieu naturel.
- ❖ Les moyens de maîtrise des pollutions accidentelles potentielles sont disponibles sur chantier ou mobilisable dans un délai compatible avec le risque (kits antipollution, produits absorbants, boudins absorbants, barrages flottants, ...).
- ❖ L'ensemble des mesures préventives et curatives citées précédemment vis-à-vis des risques de pollution, est intégré aux éventuels dossiers de consultation des entreprises prestataires.

F. CONCLUSION SUR L'ATTEINTE PORTEE PAR LE PROJET A L'ETAT DE CONSERVATION DES SITES

Le projet n'engendrera aucune incidence sur l'état de conservation des sites Natura 2000 suivants :

- FR9400619 « CAMPO DELL'ORO (AJACCIO) »
- FR9402017 « GOLFE D'AJACCIO »
- FR9410096 « ILES SANGUINAIRES, GOLFE D'AJACCIO »

G. ANALYSE DES METHODES UTILISEES POUR EVALUER LES INCIDENCES DU PROJET SUR L'ETAT DE CONSERVATION DU SITE, MENTIONNANT LES DIFFICULTES EVENTUELLES DE NATURE TECHNIQUE OU SCIENTIFIQUE RENCONTREES POUR ETABLIR CETTE EVALUATION

L'évaluation des incidences Natura 2000 au regard des objectifs de conservation du site Natura 2000 a été réalisé par les écologues et naturalistes du bureau d'études ENDEMYS

L'analyse de la présence et de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire se base sur les données et les cartographies du Formulaire Standard de données et du Document d'Objectifs. Des observations de terrain ont également été réalisées par ENDEMYS.

Les observations de terrain ont notamment été axées sur :

- La visite du site d'implantation du projet et du site Natura 2000, notamment sur les secteurs de répartition des habitats et d'espèces d'intérêt communautaire ;
- La recherche des zones de fonctionnalités écologiques nécessaires au maintien des habitats et d'espèces d'intérêt communautaire du site concerné.

Les habitats, la faune et la flore d'intérêt écologique présents ou potentiellement présents sur la zone d'étude ont ainsi été étudiés afin de déterminer les capacités et potentialités d'accueil pour les groupes faunistiques et floristiques. Les observations ont permis d'identifier les habitats favorables aux espèces concernées par l'étude et les zones de fonctionnalités écologiques.

III. BIBLIOGRAPHIE

BENSETTITI F., BIORET F., ROLAND J., LACOSTE J.-P. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 2 - Habitats côtiers. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 399 p. + cédérom.

BENSETTITI F., BOULLET V., CHAUAUDRET-LABORIE C., DENIAUD J. (coord.), 2005. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 - Habitats agropastoraux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.

BENSETTITI F., GAUDILLAT V., HAURY J. (coord.), 2002. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 - Habitats humides. MATE/MAP/ MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 457 p. + cédérom.

BENSETTITI F., HERARD-LOGEREAU K., VAN ES J., BALMAIN C. (coord.), 2004. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 5 - Habitats rocheux. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 381 p. + cédérom.

BENSETTITI F., RAMEAU J.-C., CHEVALLIER H. (coord.), 2001. « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 1 - Habitats forestiers. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.

BEZERT G., 2019. Erosion du littoral : Définition des grandes orientations et méthodologie pour l'élaboration d'une Stratégie Territoriale Corse de Gestion Intégrée du Trait de Côte. Rapport OEC, Corti, 52p.

CONSERVATOIRE DU LITTORAL, 2010. Document d'objectifs du site Natura 2000 « Campo dell'Oro » (FR 9400619). Plan de gestion du site du Conservatoire du littoral « Ricantu ». Conservatoire du littoral, Corse : 1 - 103 + annexes.

DELAGE A., HUGOT L., 2015. Liste Rouge régionale de la flore vasculaire de Corse. Conservatoire Botanique National de Corse.

Formulaire Standard de Données du site Natura « FR9410096 – Iles Sanguinaires, golfe d'Ajaccio », Muséum Histoire Naturelle, Réseau Natura 2000, 11p.

Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 « FR9400619 – Campo dell'Oro (Ajaccio) », Muséum Histoire Naturelle, Réseau Natura 2000, 9p.

Formulaire Standard de Données du site Natura 2000 « FR9402017 – Golfe d'Ajaccio », Muséum Histoire Naturelle, Réseau Natura 2000, 9p.

INPN - Inventaire National du Patrimoine Naturel - www.inpn.mnhn.fr